

Challenges, 13 décembre 2016

Comment le Drian crée une cyber-armée française

Vincent Lamigeon

Le ministre de la défense va créer un commandement cyber, directement rattaché au chef d'état-major des armées. Cette quatrième armée, forte de 3.200 experts, pourra mener la riposte en cas de cyberattaque.

Le commandement opérationnel de cyberdéfense Ministère de la Défense C'était l'un des grands chantiers des cinq ans de mandat de Jean-Yves Le Drian à l'hôtel de Brienne. Le ministre de la défense a mis la dernière main à sa stratégie cyberdéfense en officialisant le 12 décembre à Bruz (Ille-et-Villaine) la création d'une sorte de quatrième armée, à côté de l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air, pour le combat dans le cyberspace. Cette force d'un nouveau genre, forte de 2.600 militaires à l'horizon 2019, sera dirigée par un commandeur cyber, un poste nouvellement créé qui sera directement rattaché au chef d'état-major des armées. Avec les 600 experts cyber de la Direction générale de l'armement, la force cyber française atteindra 3.200 agents à la fin de la loi de programmation militaire, le double du chiffre de 2012. "Ces forces seront complétées par 4.400 réservistes de cyberdéfense, soit 4.000 réservistes citoyens de cyberdéfense, et 400 réservistes opérationnels", a indiqué Jean-Yves Le Drian. Pourquoi cette accélération? "Les menaces dans le cyberspace sont le fait d'une diversité inédite d'acteurs (cybercriminels, hacktivistes, Etats, groupes terroristes, etc.) entre lesquels les frontières sont poreuses, assure le ministre de la défense. De faibles moyens permettent d'obtenir des effets importants, analogues à ceux d'actions plus conventionnelles." Jean-Yves Le Drian a notamment évoqué le logiciel malveillant Stuxnet, qui avait retardé de plusieurs années le programme nucléaire iranien en s'attaquant aux centrifugeuses. Une création, selon plusieurs médias, de la NSA et de l'unité 8200, la branche de renseignement d'origine électromagnétique (ROEM) de l'armée israélienne.

Unités de "combat informatique"

Les militaires de cette nouvelle cyberarmée auront trois missions essentielles: le renseignement, la protection/défense des systèmes militaires français, mais aussi la "lutte informatique offensive", destinée à neutraliser la menace et riposter. "Nos capacités cyber offensives doivent donc nous permettre de nous introduire dans les systèmes ou les réseaux de nos ennemis, afin d'y causer des dommages, des interruptions de service ou des neutralisations temporaires ou définitives, justifiées par l'ouverture d'hostilité à notre rencontre", a précisé le ministre. Des unités de "combat informatique" vont être créées. La doctrine française est donc désormais claire: toute attaque informatique majeure peut constituer une agression armée au sens de l'article 51 de la Charte des Nations Unies. Et justifier ainsi l'invocation de la légitime défense, comme pour les attaques "cinétiques" classiques. Les moyens sont au rendez-vous, assure Jean-Yves Le Drian. La loi de programmation militaire (LPM) a acté le triplement de l'investissement dans le développement et l'acquisition de capacités de cyberdéfense, à 440 millions d'euros sur la période 2014-2019. Le centre DGA maîtrise de l'information de Bruz, près de Rennes, est passé de 150 experts cyber en 2012 à 420 aujourd'hui, et 650 à la fin de la LPM. Le site intègre un nouveau bâtiment de 9.000 m², baptisé Louis Pouzin en référence à l'ingénieur

français précurseur d'Internet, qui sera "le saint des saints de nos programmes cyber", explique Jean-Yves Le Drian : 250 à 270 experts y analysent, dans un espace ultra-sécurisé, les composants de sécurité et les logiciels malveillants.

Pôle d'excellence en Bretagne

La nouvelle cyber-armée pourra compter sur un pôle d'excellence en Bretagne. Un dispositif complet qui intègre la DGA Maîtrise de l'information de Bruz, mais aussi le commandement des systèmes d'information et de communication de l'armée de terre (le COMSIC), l'École des transmissions à Cesson-Sévigné, le Centre d'Analyse de Lutte Informatique Défensive (CALID) de Bretagne, la 785e compagnie de guerre électronique, la 807e compagnie de transmissions, les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, ainsi que l'École navale et l'ENSTA Bretagne à Brest. 13 industriels ont rejoint l'équipe, dont Airbus DS, Thales, Safran, DCNS, Orange, Alcatel-Nokia, Atos-Bull, Bertin, ou Cap Gemini.

?